

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Collège Paul KAPEL

2025 – 2028



Le projet d'établissement est adopté par le conseil d'administration, pour une durée comprise entre **3 et 5 ans**.

Sources : Article L401-1 du Code de l'éducation et Circulaire no 90-108 du 17 mai 1990.



Réalisé durant l'année scolaire 2024 - 2025

Table des matières

SOMMAIRE.....	2
I/ PRÉAMBULE	3
II/ CONTEXTE.....	3
III/ POINTS DE VIGILANCE & OBJECTIFS	4
IV/ AMBITION au Collège Paul KAPEL.....	5
Axe 1 : Susciter l'AMBITION des élèves et appréhender les difficultés scolaires.....	5
Objectif 1 : Enseigner en priorisant la maîtrise des savoirs fondamentaux et faire réussir les évaluations, diplômes et certifications.....	5
Objectif 2 : Mettre en œuvre les dispositifs Ministériels adaptés au contexte local pour faire réussir nos élèves.....	6
Objectif 3 : Accompagnement de l'École Inclusive	6
Objectif 4 : Le collège et son réseau REP+ apporte aux enseignants un cadre afin de dispenser des enseignements efficaces	7
Objectif 5 : Communication avec les parents et les autres membres de la communauté.....	7
Axe 2 : Accompagner l'élève à être acteur de sa réussite en lui permettant de s'engager et se valoriser brillamment dans ses parcours éducatifs.....	7
Objectif 1 : Parcours CITOYEN	7
Pour que nos élèves deviennent des citoyens libres et éclairés et comprennent le sens des valeurs de la République LIBERTE – EGALITE – FRANTERNITE - LAICITE.....	7
Objectif 2 : Parcours AVENIR.....	8
Objectif 3 : Lutter contre le décrochage scolaire.....	8
Axe 3 : Prendre sa place et valoriser son bien-être en tant qu'élève, en tant que personnel du collège	9
Objectif 1 : Le collège Paul KAPEL : Un lieu de vie et de communication à travers ses instances.....	9
Objectif 2 : Le Pôle Santé-Social, Acteur indispensable dans l'accompagnement des élèves.....	9
Objectif 3 : Le CDI (Centre de Documentation et de l'Information du collège), un lieu de vie, un espace de travail, de lecture, de culture et d'accès à l'information	10
Objectif 4 : Le Sport, c'est la vie	10
Objectif 5 : Le projet partenarial éducatif	10
Axe 4 : Le collège ouvert sur le monde qui l'entoure.....	11
Objectif 1 : Développer l'éducation au développement durable (Etablissement classé EDD) ..	11
Objectif 2 : La CTG, partenaire indispensable dans l'organisation, l'aménagement des espaces et la remise à niveau pour augmenter l'offre numérique, la cybersécurité et la vidéosurveillance	11
Objectif 3 : S'ouvrir à l'international et favoriser l'ouverture culturelle dans toutes ses composantes pour mener une politique de rayonnement culturel et linguistique de l'établissement.	12
Objectif 4 : Valoriser le volet Education, Artistique et Culturel de l'établissement (EAC).....	12
V/ TABLE DES ANNEXES	13
- * FIN * -	13

I/ PRÉAMBULE

Le projet d'établissement s'inscrit dans le cadre de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école et de la refondation de l'école de la République du 08 juillet 2013.

Il définit au niveau de l'EPL les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux.

Le collège Paul Kapel s'inscrit dans cette dynamique afin d'offrir à ses collaborateurs un document-cadre pour délimiter son périmètre d'actions.

Il entre également dans le cadre du **Projac Guyane 2024 – 2027** (Projet Académique) qui a fixé les trois priorités suivantes :

AMBITION 1 S'affranchir des contraintes géographiques

AMBITION 2 Intégrer pleinement les dimensions multiculturelles et multilingues

AMBITION 3 Dépasser les déterminants socio-économiques et les inégalités du destin (cf. Annexe 15 : Extrait du Projac académique).

Nous remercions l'ensemble des partenaires actuels et à venir qui, respectueusement, nous soutiennent et nous soutiendront dans la mise en œuvre de ce projet.

II/ CONTEXTE

Le collège Paul KAPEL est un établissement scolaire classé tête d'un REP+ (Réseau d'Education Prioritaire Renforcé) depuis le 1^{er} septembre 2015. Il est situé en périphérie du centre-ville de Cayenne et est placé en zone sensible de quartier prioritaire de politique de la ville (QPV). Il accueille près de 800 élèves en moyenne par année bien que conçu pour 600 élèves au départ et avec un effectif en constante évolution. Les effectifs par classe sont de 24 à 25 élèves. « 11 écoles primaires composent son réseau, soit 6 maternelles et 5 élémentaires ». (cf. Annexe 5 : Pilotes et Réseau du collège).

Le collège Paul Kapel est créé en octobre 1972 à la cité Bonhomme. Il bénéficie d'une structure architecturale de plain-pied rappelant le style créole. Il a été reconstruit en 1987 à la cité Eau Lisette qui reste un quartier défavorisé de la banlieue Sud de Cayenne, même si cette zone a bénéficié du plan de résorption des habitats insalubres (59,5% de CSP défavorisées et 43,9% de boursiers).

En raison de son implantation en Zone Sensible Urbaine (ZUS), il est sujet à des faits de violences, dans et hors établissement, quasi-quotidiens impliquant de nombreux quartiers et établissements scolaires (phénomènes de bandes, gangs, et autres). 70,1 % des élèves résident dans des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV).

La sécurisation des locaux sensibles est assurée par une alarme anti-intrusion et par télésurveillance sur les créneaux de fermeture de l'établissement. Un système de vidéo-surveillance de protection étendu aux abords immédiats du collège et des cités voisines fut nécessaire pour prévenir la violence.

La charge de travail est ressentie comme conséquente pour l'ensemble des services administratifs (gestion, direction, vie scolaire, pôle santé-social) compte-tenu du public accueilli. (cf. Annexe 1 : organigramme du collège). (cf. Annexe 2 : Les personnels du collège).

III/ POINTS DE VIGILANCE & OBJECTIFS

(cf. Annexe 7 : Indicateurs & radars du collège).

- L'accueil des élèves de 6^{ème}

Le collège porte une attention particulière sur la classe de 6^{ème} AR (Ambition réussite). Cette classe accueille des élèves ayant des compétences fragiles repérées dès le mois de juin lors des séances d'harmonisation inter-degrés. En 2023/2024, 8,4% des élèves accusaient un retard d'au moins 1 an. Le suivi de ces élèves doit être minutieux car ils peuvent très vite devenir des absentéistes et décrocheurs chroniques et donc difficiles à mobiliser dans leur parcours scolaire. Une « cellule de veille » se tient en équipe disciplinaire tous les lundis matin, au suivi de ces derniers.

- Les indicateurs de réussite et de performances des élèves de 3^{ème}

L'objectif est d'atteindre au moins une progression positive des résultats finaux au DNB, à titre d'exemple, par l'amélioration des notes des compétences du Socle.

123 Admis / 206 Candidats (Soit 60% de réussite). Session 2024		
Série générale 105 admis / 182 Candidats (58%)		
Admis avec Mention AB (27%)	Admis avec Mention B (19%)	Admis avec Mention TB (5%)
28	20	5
Série professionnelle 18 admis / 24 Candidats (75%)		
Admis avec Mention AB (28%)	Admis avec Mention B (28%)	Admis avec Mention TB (6%)
5	5	1

- L'orientation des élèves post 3^{ème}

Elle mérite une tout autre vigilance car les données de la DEPP montrent que 30% des élèves affectés en LGT en juin 2023 ne sont pas admis en 1^{ère} générale ou technologique. 7,1% redoublent la 2nde LGT, 11,2% redoublent en 2nde Pro et 30% sont réorientés.

- Le bien-être à l'école pour tous (élèves et adultes qui y travaillent)

Favoriser les formes de communication bienveillante dans toutes les interactions interpersonnelles.

- Réduction des actes de violences et incivilités et augmentation des actes de civisme :

Pour l'année 2023-2024, nous cumulons : 725 exclusions de cours, 29 rapports d'incidents et 15,03% de taux d'absentéisme.

- Garder espoir de l'instauration d'un service de restauration qui demeure inexistant :

Permettre à nos jeunes apprenants de bien manger pour pouvoir mieux réussir sereinement.

- Continuation des travaux de réhabilitation du collège Paul Kapel :

L'établissement est vétuste et décrié depuis bien des années par ses usagers. Il doit être totalement réhabilité pour permettre son émancipation numérique et environnemental.

Par l'engagement de l'équipe enseignante et éducative, soutenue par l'équipe de Direction, qui ont approché la collectivité de rattachement, la CTG (Collectivité territoriale de Guyane) qui a fini par entendre les demandes fortes des membres de la communauté scolaire concernant la rénovation des structures et des bâtiments, laisse entrevoir des perspectives de satisfaction pour les deux années à venir.

Dès la rentrée 2024/2025, dans certains domaines, des travaux d'urgence ont été réalisés pour faire face aux dégâts. Des réparations pour fuites d'eau de certaines toitures de salles, mais aussi certains réseaux électriques dans les salles de Technologie ont été diligentés.

L'amélioration de la structure est en cours, suivie maintenant par le Chef d'établissement, ses Adjointes, un collectif d'enseignants, et des personnels du service Gestion. Mais le rythme gagnerait à s'accélérer.
Les travaux de réseautage et de déploiement du matériel informatique seront en place pour la rentrée 2025.
L'établissement reçoit maintenant mensuellement un tableau des opérations à effectuer. Ce dernier est maintenant alimenté et mis à jour conjointement entre la collectivité territoriale et l'administration.

A titre indicatif, d'autres travaux sont prévus :

- Réfection des toitures et faux plafonds avec rehaussement afin de permettre l'installation de brasseurs d'air, en lieu et place de climatiseurs dans les salles de classes
- Réfection et mise à niveau du réseau électrique ainsi que des prises Internet (en cours)
- Remplacement des paillasses en SVT avec mobilier adapté pour les postes informatiques
- Remplacement des jalousies cassées
- Installation de MBH en R+1
- Réfection du réseau VRD
- Création de 5 places de parking internes pour l'équipe de direction
- Création d'un abri, à l'entrée du collège pour les élèves
- 3 Dépôts pour les agents et vestiaires H/F (salle des agents)
- Climatisation de la salle des professeurs envisagée par l'ancien Recteur, M. Philippe Bulbecco
- Changement de l'ensemble des luminaires extérieurs en LED et solaire.

Enfin, bien d'autres travaux de réfections sont programmés, via un marché, pour cette année N et N+1. (cf. Annexe 14 : Extrait du plan de réhabilitation du collège).

IV/ AMBITION au Collège Paul KAPEL

Axe 1 : Susciter l'AMBITION des élèves et appréhender les difficultés scolaires

Objectif 1 : Enseigner en priorisant la maîtrise des savoirs fondamentaux et faire réussir les évaluations, diplômes et certifications

Actions 1/ Les modalités d'évaluation et le LSU (Livret Scolaire Unique) :

Former les élèves aux compétences du socle cycles 3 et 4 répertoriées dans le LSU et les évaluer régulièrement dans une perspective diagnostique, formative ou sommative.

Actions 2/Tous les élèves des 4 niveaux (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}) subissent les évaluations diagnostiques par le biais des applications nationales afin d'évaluer leurs acquis réels.

Analyse et mise en perspective des résultats qui apporteront des solutions aux remédiations envisagées (Mise en œuvre de la réforme du Choc des savoirs : groupes de besoins, de niveaux, accompagnement personnalisé, cours de soutien, 6^{ème} AR (Ambition Réussite), Projets-défis Maths, Français et tous projets interdisciplinaires).

Actions 3/ Continuer les progrès pédagogiques en assurant un enseignement efficace aux élèves pour qu'ils réussissent leurs évaluations, diplômes et certifications (CFG – DELF – DNB – Ev@lan g – ASSR et PIX (certifications numériques).

Valoriser par les actions éducatives et pédagogiques les quatre parcours des élèves : AVENIR – Éducatif de SANTE – EAC et CITOYEN.

Objectif 2 : Mettre en œuvre les dispositifs Ministériels adaptés au contexte local pour faire réussir nos élèves

Actions 1/ Dispositif « Devoirs Faits », sur l'ensemble des niveaux

Actions 2/ Dispositif MLD « Maîtrise de la langue » – Projet Lecture

Mettre en œuvre des actions pour prévenir et lutter contre l'illettrisme dans un contexte multilingue.

Actions 3/Œuvrer pour le déploiement des assistants de langues en Anglais, Portugais et Espagnol.

Objectif 3 : Accompagnement de l'École Inclusive

Actions 1/ Deux dispositifs d'accueil d'élèves allophones arrivants : L'accueil au **Pôle UPE2A (Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants)** ou au **Pôle PSA (permettent aux élèves très peu ou pas du tout scolarisés dans leur pays d'origine avant leur arrivée en France et ayant l'âge de fréquenter le collège, d'apprendre le français et d'acquérir les connaissances de base correspondant au cycle III de l'école élémentaire).**

- Accueil des élèves par des tests de positionnement, à leur arrivée dans le système scolaire français (Compétences scolaires et linguistiques).

- Certains élèves allophones suivent un volume horaire de 10 heures par semaine, tandis que d'autres bénéficient de 9 heures.

- L'organisation scolaire s'articule autour d'activités diverses (Aide à la construction du projet d'orientation de l'élève ; Intégration des élèves allophones dans les projets pédagogiques de leur classe ordinaire ; Diverses sorties avec leur classe (visites de lycée, cinéma, Ateliers théâtre & sensibilisation au personnage du clown avec la comédienne Céline de l'association Aventures théâtre) ; Atelier informatique : Intervention par le professeur de technologie, pour permettre aux élèves de s'approprier les outils numériques (Atelier d'une heure, une fois par semaine) ; et découverte d'une langue vivante (anglais) avec un professeur de langues (Atelier d'une heure, une fois par semaine).

- Sorties : Afin de permettre aux élèves de découvrir leur Terre d'accueil qu'est la Guyane, nous leur proposons différentes sorties patrimoniales : Centre-ville & Marché de Cayenne, visite du sentier de Montabo et du sentier des Salines à Montjoly.

- Un emploi du temps personnalisé (Alternance temps de présence dans la classe ordinaire et dans le dispositif de FLS- Français Langue Seconde).

- Préparation au DELF (Diplôme d'Etude en Langue Française).



Actions 2/ Maintien des dispositifs ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) :

-Inclusions systématiques en EPS, musique, arts plastiques, et technologie.

-Inclusions occasionnelles et au cas par cas : en SVT, portugais, histoire-géo, physique-chimie, techno.
- 13 personnels AESH pour accompagner certains élèves nécessitant un soutien fort, en inclusion dans les différentes salles de cours.

- Une Orientation professionnelle choisie pour tous les élèves ULIS de 3ème. Ils effectuent deux stages en collaboration avec les lycées professionnels de la place dans le cadre du Parcours Avenir.

- L'Organisation générale et les activités diverses s'articulent autour d'un emploi du temps personnalisé (Alternance temps de présence dans la classe ordinaire et dans le dispositif ULIS).

- Renseigner le LPI

- Préparation au CFG (Certificat de Formation Générale).

Actions 3/ Favoriser l'accueil et la formation des autres élèves à besoins éducatifs particuliers spécialement ceux scolarisés en milieu ordinaire. (cf. Annexe 13 : Les plans d'accompagnement au collège).

Objectif 4 : Le collège et son réseau REP+ apporte aux enseignants un cadre afin de dispenser des enseignements efficaces

Actions 1/ Utiliser le temps de concertation REP+ pour l'échange et la collaboration entre professionnels. Impulser les initiatives locales.

Actions 2/ Utiliser le temps de concertation pour la formation. Exemple de la mise en place de FIL (Formation d'Initiative Locale) pour former les enseignants et les personnels éducatifs aux besoins liés à leurs pratiques. La FIL peut se mener en collaboration avec les Corps d'Inspection et les chargés de mission toutes disciplines confondues, sur des thématiques diverses, sur l'IA, sur le sport, sur la Laïcité, sur le plan lecture, etc.

Objectif 5 : Communication avec les parents et les autres membres de la communauté

Actions 1/ Mise en place du dispositif OEPRE pour renforcer les liens école-famille :

- Permettre une communication plus efficace avec les parents en les impliquant dans toutes les sorties scolaires ou éventuellement projets éducatifs.
- Formation numérique le jeudi après-midi.

Actions 2/ Développer des actions de convivialité pour rapprocher les personnels et leurs pairs dans un environnement sécurisé et favoriser les liens :

Collaborer tous ensemble autour des événements éducatifs, culturels ou citoyens du collège (Journée des langues, cérémonie de remise des récompenses, Concours de l'élégance, Concours de l'éloquence, Concours du jeune historien Guyanais, la journée sans sac, Participation à la conception de murs d'expression, Course d'orientation, CROSS CM2-6^{ème}).

Axe 1 : INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre d'élèves inscrits en Projet Lecture & - Nombre d'élèves inscrits en Devoirs Faits
- Nombre d'élèves inscrits en OEPRE & - Nombre de parents présents aux rencontres parents-professeurs
- Nombre de Plans d'accompagnement au niveau de l'école Inclusive
- Charte des conseils de classe & Nombre de récompenses offerts aux élèves (Nombre de mentions d'encouragements, de compliments, tableaux d'honneur et de félicitations).
- Taux de réussite aux examens, diplômes et certifications.

Axe 2 : Accompagner l'élève à être acteur de sa réussite en lui permettant de s'engager et se valoriser brillamment dans ses parcours éducatifs

Objectif 1 : Parcours CITOYEN

Pour que nos élèves deviennent des citoyens libres et éclairés et comprennent le sens des valeurs de la République LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE - LAICITE

Actions 1/ Vie de l'élève et vie scolaire : Je suis un bon citoyen en prenant part à la démocratie participative. Je respecte et applique le règlement intérieur.

Actions 2/ Agir en tant qu'Ambassadeur de lutte contre le harcèlement dans le cadre du dispositif Phare.

Actions 3/ Agir en tant qu'Ambassadeur éco-délégué.

Objectif 2 : Parcours AVENIR

Je prépare mon avenir en choisissant mon orientation avec efficacité et clairvoyance.

Actions 1/ Liaison école – collège : Je choisis ma LV2 Espagnol ou Portugais, ma LV3 et/ou mes options en classe de 6ème 5ème 4ème ou 3ème (Classe Bilingue, Classe Anglais, Portugais, Défense, Éloquence, Police, CHAD, Section Hand-Ball, Prépa-métiers, Sciences). (cf. Annexe 6 : Options du collège).

Actions 2/ Fin de 6ème ordinaire pour une orientation plus adaptée en SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) pour les élèves qui présentent des difficultés scolaires.

Actions 3/ Fin de 4ème ordinaire pour une orientation en 3ème dite « Prépa-métiers » pour ces élèves volontaires, ils bénéficieront d'un ensemble d'environnements professionnels (stages filés dans les différents lycées de l'île de Cayenne) et seront accompagnés dans la poursuite de l'élaboration de leur projet d'orientation en particulier vers la voie professionnelle ou par l'apprentissage.

Actions 4/ Liaison collège – lycée : Pour les élèves de 3ème (Fiche dialogue EPO ; Fiche de vœux d'orientation)

Actions 5/ Stage d'immersion-observation en entreprise pour la découverte du monde professionnel en classe de 3ème.

Actions 6/ Un référent Orientation assure la mise en œuvre du projet des cordées de la réussite de l'établissement (Plateforme AVENIR, DDM, Cordées de la réussite). Grâce à son concours, pouvoir impulser auprès de l'ensemble des niveaux, la participation aux semaines de l'orientation, aux JPO (Journées Portes Ouvertes) dans les différents lycées de secteurs ou dans les entreprises locales.

Exemples : Visite du barrage hydroélectrique de Petit-Saut, d'usine de biomasse, et de production solaire ; Salon de l'agriculture au lycée de Matiti ; Mener des activités Escape Game « révision DNB ».

Objectif 3 : Lutter contre le décrochage scolaire

Actions 1/ Améliorer les dispositifs de remédiation et détection de toutes formes de lutte contre le décrochage scolaire

- Continuation d'une démarche de Cellule de veille pour le suivi des élèves problématiques.
- Partenariat avec la ville de Cayenne (Dispositif PRE et service Médiation SUD Formation).
- Espace de décompression : classe SAS assurée par l'équipe vie scolaire/APS et les CPE.
- Dispositif de lutte contre le décrochage scolaire : Classe CRPS (Classe de Remobilisation et de Persévérance Scolaire) pour l'accueil des élèves sanctionnés en « exclusions/inclusions ».

Actions 2 : Actions partenariales avec la Cité Educative

A l'instar de l'association DECLIC/GADJ, deux enseignantes-référentes assurent la mise en œuvre d'un projet Déclic qui se veut agir de manière préventive en accompagnant les jeunes collégiens décrocheurs avant l'âge de 16 ans afin de minimiser les risques et de rupture et de sortie sans diplôme ou solutions d'orientation.

Il mobilise toute la communauté éducative, mais fait appel aussi à des partenaires extérieurs du monde des arts et de la culture ou à des associations en charge de la réinsertion de jeunes délinquants dans les actions. A chaque décrocheur correspond une prise en charge ciblée.

- ✓ Pour le Parcours AVENIR : Remobiliser les élèves en difficulté (Aider les élèves à se construire une image plus positive d'eux-mêmes ; Développer la solidarité et la coopération entre élèves ; Favoriser l'engagement et l'autonomie) ; Permettre une intégration réussie au lycée général ou professionnel.
- ✓ Pour le Parcours CITOYEN : Partager des valeurs fortes de solidarité et de civisme.

- ✓ Pour le Parcours SANTE : Favoriser la pratique sportive et adopter une bonne hygiène de vie.
- ✓ Pour les compétences interpersonnelles : Apprendre la persévérance scolaire, découvrir ses talents, favoriser l'épanouissement et l'ouverture par le biais d'ateliers artistiques et culturels.

Axe 2 : INDICATEURS DE SUCCÈS

- Protocole des sanctions et punitions pour l'amélioration des indicateurs ci-dessous :
- Statistiques d'absences et de décrochage
- Nombre d'exclusion de cours, d'établissement et de mesure conservatoire
- Climat scolaire : Guide des modalités d'exclusion de cours
- Calendrier de prévention validé au sein de l'instance CESCE
- Statistiques de réussite aux examens et résultats scolaires
- Nombre de lots offerts lors de la cérémonie de remise de récompenses en fin d'année scolaire
- Nombre de vœux et cohérences des vœux formulés dans Affelnet.

Axe 3 : Prendre sa place et valoriser son bien-être en tant qu'élève, en tant que personnel du collège

Objectif 1 : Le collège Paul KAPEL : Un lieu de vie et de communication à travers ses instances

Actions 1/ Participation active des membres de la communauté éducative aux différentes instances
(cf. Annexe 3 : les Instances du collège).

Porter sa voix, être force de proposition et prendre part aux décisions relatives à la vie du collège.

Actions 2/ Impliquer les élèves dans la vie du collège

La démocratie participative : vive participation des élèves aux instances types CVC et FSE afin d'être forces de propositions dans les événements du collège.

- Continuation des projets participatifs (Cérémonie Républicaine ; Journée de l'élégance ; Bal des élèves de 3^{ème} ; Journée sans sac ; Journée des langues maternelles, etc.).

Objectif 2 : Le Pôle Santé-Social, Acteur indispensable dans l'accompagnement des élèves

Actions 1/ Être accueilli au pôle santé-social c'est :

- Une vigilance accrue sur la santé, physique, mentale et psychologique de nos élèves afin d'accompagner nos jeunes dans leur construction et leur développement humain.
- Travailler l'estime de soi.
- Un suivi des situations de maltraitances.

Actions 2/ Avoir une part active dans les actions de prévention du collège (cf. Annexe 8 : Actions CESCE du collège).

- A l'instar des journées contre le harcèlement scolaire, homophobie LGBT+
- Formation assurée par la référente Nah et la Référente Egalité filles/garçons des ambassadeurs de lutte contre le harcèlement scolaire auprès des élèves (cf. Annexe 10 : extrait Vademecum Phare au collège).
- Toutes actions pour le développement des CPS (Compétences Psychosociales).
- Valorisation des actions de prévention de l'Agent de prévention (APS) et de la Médiatrice scolaire.

Objectif 3 : Le CDI (Centre de Documentation et de l'Information du collège), un lieu de vie, un espace de travail, de lecture, de culture et d'accès à l'information

Sa fonction et son rôle sont au cœur du CCC (Centre de Documentation de la Culture). Il accueille les élèves et les enseignants durant les heures de permanence, mais aussi pendant les heures de cours pour se ressourcer.

Actions 1/ Identifier, partager et valoriser les productions pédagogiques des élèves

Actions 2/ Le CDI, pour valoriser l'éducation aux médias et à l'information (EMI)

Actions 3/ Le CDI, un lieu d'exposition, un lieu de découverte où l'on accueille des artistes et des écrivains

Objectif 4 : Le Sport, c'est la vie

Actions 1/ L'EPS à l'école et la participation aux événements sportifs (CROSS, journées nationales du sport, tournois et championnats districts, académiques et nationaux, etc.).

- Valorisation de la pratique sportive par les activités diverses en sports collectifs ou individuels
- Développer la compétence du savoir nager (Cours de natation obligatoire en 6^{ème}, Stage de natation en 4^{ème} ; Activités aquatiques KAYAK sur le niveau 3^{ème}).
- Participation des élèves du CM2 du réseau KAPEL aux journées de Détection pour l'intégration de la section sportive Hand-ball ou au conservatoire CMDTG, pour la valorisation de la classe CHAD.



Actions 2/ L'Association sportive de KAPEL (UNSS)

Objectifs : (cf. Annexe 9 : Activités sportives au collège).

1 - Lutter contre le décrochage scolaire

2 – Assurer le développement et la mobilisation des ressources individuelles favorisant l'enrichissement de la motricité

3 – favoriser l'éducation à la santé et à la gestion de la vie physique et sociale

4 – faciliter l'accès au patrimoine de la culture physique et sportive

Participation à des finales de rencontre, championnats sportifs et activités à forts enjeux de médailles et de victoires :

- KAYAK (Partenariat avec l'ASPAG : l'Association des Sports de Plein Air de Guyane)
- RAID championnat de France

Objectif 5 : Le projet partenarial éducatif

Actions 1/ Les ateliers éducatifs du jeudi après-midi. (cf. Annexe 12 : Les ateliers éducatifs).

L'accompagnement éducatif mis en place par le collège un jeudi après-midi sur deux dès la rentrée 2023, se décline par des activités qui se déroulent dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur (si visites ou sorties programmées), en liaison ou non avec des partenaires éducatifs, culturels sportifs et/ou des collectivités (Mairie, CTG, Cité éducative).

Ces ateliers éducatifs répondent également à une politique de lutte contre le décrochage scolaire par une approche transdisciplinaire afin d'instaurer un climat de confiance aux élèves.

Ce projet éducatif fut voté au Conseil d'administration et est inscrit dans le règlement intérieur du collège (cf. Carnet de correspondance de l'élève).

Dans ses modalités, dès le début de chaque rentrée scolaire, le collège met en place un forum des ateliers où les élèves et leurs familles sont invités à découvrir l'offre de l'année en cours via un catalogue conçu par le Direction du collège et des porteurs de l'action. Les familles sont ainsi informées de la mise en œuvre du dispositif (dates de début et de fin), reçoivent un document d'information précisant les procédures d'inscription, les contenus proposés et l'assiduité requise.

L'inscription à l'accompagnement éducatif nécessite l'autorisation parentale et se fait selon les modalités habituelles avec inscription dans le carnet de correspondance de l'élève.

Axe 3 : MODIFICATEURS DE SMM

- Taux de passage à l'infirmerie.
- Taux de participation des élèves et des adultes aux instances.
- Nombre de mise en place de PAI – PPRE – PAP - PPS et LPI
- Nombre d'exposition au CDI
- Nombre de licenciés à l'UNSS
- Nombre d'élèves et de porteurs de projets inscrits aux ateliers du jeudi après-midi.

Axe 4 : Le collège ouvert sur le monde qui l'entoure

Objectif 1 : Développer l'éducation au développement durable (Etablissement classé EDD)

Actions 1/ Les actions pour la valorisation de la labellisation EDD et les éco-délégués (cf. Annexe 11 : extrait Vademecum EDD au collège).

Actions 2/ Développement du jardin pédagogique au collège spécifiquement par les enseignants de la discipline Sciences de la vie et de la Terre.

Objectif 2 : La CTG, partenaire indispensable dans l'organisation, l'aménagement des espaces et la remise à niveau pour augmenter l'offre numérique, la cybersécurité et la vidéosurveillance

Actions 1/ Déploiement des conditions numériques et matérielles par l'action partenariale CTG et sous-traitant AVANTGARDE OUTREMER.

L'objectif est de favoriser l'accès des élèves et des personnels aux services du numérique par l'augmentation du nombre de configurations informatiques, pour la révolution numérique des membres au sein de l'établissement.

Actions 2/ Evoluer en toute sécurité au sein et aux abords de l'établissement

Grâce à la CTG, un déploiement d'un système de sécurité par un système d'alarme, et vidéosurveillance est fait par des sous-traitants de la place. (cf. Annexe 4 : Plan du collège).

Depuis la rentrée de septembre 2024, le collège bénéficie des travaux déclinés ci-après :

- 1/ Travaux avant-garde pour installation de la fibre et remplacement de l'ensemble des équipements informatiques dans le cadre du marché avec la société Avant-garde
- 2/ Rénovation des paillasses des salles de classe du secteur Physique/chimie
- 3/ Mise en service des portails et portillons accès personnel et entrée de l'établissement
- 4/ Remplacement de fontaines hors service

- 5/ Installations de climatiseurs dans les salles et de ventilateurs muraux dans les salles
 - 6/ En cours, bascule opérateur téléphonique
 - 7/ Acquisition d'onduleurs pour le serveur et l'administration afin de pallier aux difficultés liées à la téléphonie et remplacement de quelques postes défectueux
 - 8/ En cours de réparation du poteau de téléphone extérieur
 - 9/ Changement d'application de gestion comptable et budgétaire depuis le 1er janvier 2025 (OPALE), en lieu et place de GFC (Gestion Financière et comptable)
 - 10/ Grilles de protection autour de l'ensemble des jalousies
 - 11/ Changement de la porte du CDI.
- (Cf. Déclinaison de ces travaux effectués mentionnés dans le rapport de gestion financière 2024 de l'EPLÉ, au CA du compte financier prévu initialement le 27 mai 2025).

Objectif 3 : S'ouvrir à l'international et favoriser l'ouverture culturelle dans toutes ses composantes pour mener une politique de rayonnement culturel et linguistique de l'établissement.

Actions 1/ Valorisation des sections EURO

Accompagner les élèves à poursuivre l'étude d'une 3^{ème} langue en LV3 Anglais, Portugais ou Espagnol. L'objectif est aussi de permettre à ces élèves d'intégrer des classes de sections internationales post-3^{ème}.



Actions 2/ Le programme Erasmus+ (en anglais : European Action Scheme for the Mobility of University Students), est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Il est destiné aux étudiants et personnels enseignants et éducatifs qui travaillent dans le cadre de partenariats européens ou internationaux. Un large panel d'acteurs de l'éducation et de la formation, privés et publics, peuvent en bénéficier. Il permet de partager les savoir-faire et d'innover dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport.

Objectif 4 : Valoriser le volet Education, Artistique et Culturel de l'établissement (EAC)

Actions 1/ Un parcours d'éducation à l'image qui encourage les élèves du collège à explorer le monde du septième Art. Deux référents Culture en assurent sa mise en œuvre. Grâce à ADAGE, par exemple le collège prend part intégralement au dispositif COLLEGE AU CINEMA.

Ce projet est important puisqu'il permet de travailler sur des grands axes prioritaires :

- 1/ *PROMOUVOIR LA CULTURE SOUS TOUTES SES FORMES Multiplier les dispositifs et les entrées possibles. Favoriser la rencontre avec des artistes et des œuvres locales.*
- 2/ *REALISER DES PRODUCTIONS ARTISTIQUES Faire émerger les talents de nos élèves.*
- 3/ *ECHANGER SUR LA PERCEPTION DU MONDE, Découvrir des Cultures, se confronter à des points de vue et favoriser l'oral pour présenter ses choix.*
- 4/ *BIEN ETRE* : Le collège au cinéma conjugue les différents piliers de l'EAC :
 - ✓ Fréquenter, s'approprier, pratiquer et répond aux objectifs prioritaires de l'EAC : « Regarder »
 - ✓ « Développer son esprit critique »
 - ✓ Découvrir des œuvres cinématographiques avec une programmation qui privilégie la découverte d'un cinéma varié et ouvert, allant des films de patrimoine au cinéma contemporain, traversant les genres et les territoires, en langue originale sous-titrée pour les films étrangers.

Actions 2/ L'Art du chant

- Rencontrer des artistes et écouter les interprétations d'œuvres du grand répertoire.
- L'enseignement facultatif de chant choral s'adresse aux élèves de collège qui souhaitent chanter et s'engager dans une chorale. Le travail mené aboutit à une ou plusieurs productions publiques (concerts, spectacles, festivals, rencontres entre chorales). Exemples de temps forts de l'année :
 - ✓ Concerts communs, entre les chorales du collège Paul Kapel et d'autres collèges de Cayenne et Rémire Montjoly (Auxence CONTOUT, Reberg NERON)
 - ✓ Au cercle des Lumières dans le cadre du Telethon
 - ✓ Spectacle à l'Espace Ho-Ten-You à Remire
 - ✓ Festival annuel « Koral Kontré » qui se tient à la salle de Zéphyr
 - ✓ Participation à un concert donné à l'EHPAD de Mont Lucas avec le collège Reberg NERON et les écoles du réseau.

Axe 4 : INDICATEURS DE SUCCÈS

- Recensement des projets, actions et sorties éducatives et pédagogiques menés et validés par année (Voir tableau recensement validé au Conseil d'administration en fin d'année scolaire).
- Nombre de publications d'articles sur le site Internet du collège.
- Nombre d'actions menées avec nos partenaires extérieurs.
- Nombre d'élèves ayant leur note en enseignements complémentaires valorisée pour le DNB.
- Utilisation des supports numériques.
- Nombre de connexions ENT Wilapa/Educonnect/Pronote élèves et parents.
- Nombre d'actions menées avec nos partenaires extérieurs en lien avec l'EDD.

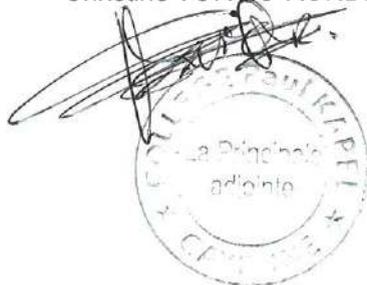
V/ TABLE DES ANNEXES

- 1 – Organigramme fonctionnel du collège Paul Kapel
- 2 – Liste des personnels enseignants et non enseignants
- 3 – Instances du collège
- 4 – Plan d'évacuation du collège Paul Kapel
- 5 – Présentation des pilotes du Réseau REP+ KAPEL et sa composition/ Réseau PIAL
- 6 – Présentation et répartition des classes
- 7 – Les indicateurs et radars de pilotage du collège
- 8 – Tableau des actions synoptique par niveau (6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}) du plan de prévention CESCE
- 9 – Catalogue des activités physiques et sportives de l'association UNSS du collège
- 10 - Vademecum : Programme pHARE
- 11 – Vademecum : Développement durable
- 12 – Accompagnement éducatif : Ateliers du jeudi après-midi
- 13 – Extrait de la présentation des aménagements pédagogiques (PAI, PPRE, PAP, PPS), pour les élèves à besoins éducatifs particuliers, pour lesquels il convient de mettre en place des parcours de scolarisation inclusifs, définis par le code de l'éducation
- 14 – Dernier tableau récapitulatif des travaux éventuels de la CTG en date du 19/05/25.
- 15 – Projac RECTORAT Guyane 2024-2027.

Cayenne Le. 04/06/2025

- * FIN * -

Principale-Adjointe
Christine TORVIC-RONDEL



Principale
Rachel ROUMILLAC

